

Portugal

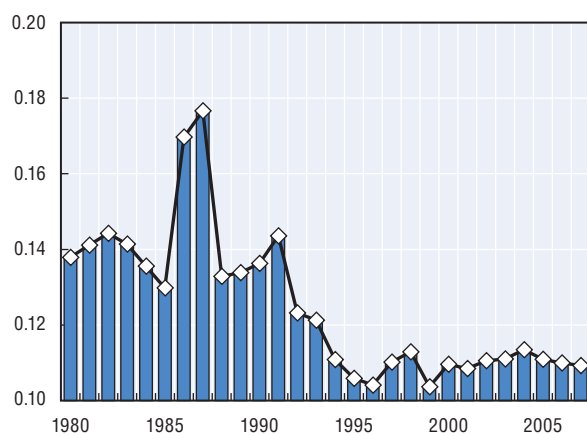
Population et territoire	<ul style="list-style-type: none"> ● 10.6 millions d'habitants, 92 212 km²
Structure administrative	<ul style="list-style-type: none"> ● Pays unitaire. ● Organisation territoriale à trois niveaux : <ul style="list-style-type: none"> ❖ TL2 : cinq régions continentales et deux régions autonomes (Açores et Madeira) ; les régions continentales TL2 sont administrées par les <i>Comissões de Coordenação e Desenvolvimento Regional</i>. ❖ TL3 : trente <i>grupos de municipalités</i>, dont sept essentiellement urbains (52% de la population totale, +3.3 points sur ces vingt-cinq dernières années), huit régions intermédiaires (27%, +0.6 point) et quinze régions essentiellement rurales (21%, -4 points). ❖ 308 municipalités (<i>municípios</i>). ❖ 4 260 municipalités (<i>freguesias</i>).
Part des administrations infranationales dans le total des dépenses/recettes	<ul style="list-style-type: none"> ● Dépenses : 14.8% (2009). ● Recettes : 16.8% (2009).
Concentration et inégalités	<ul style="list-style-type: none"> ● Le Portugal se classe au huitième rang des pays de l'OCDE par l'indice de concentration géographique du PIB. Environ 66% du PIB est produit dans deux seulement des sept régions TL2 (Lisboa et Norte). ● L'inégalité des régions TL2 au regard du PIB par habitant (voir la note du graphique) a diminué de 1980 à 2007. La plus forte aggravation de l'inégalité s'est produite dans les années 1985-87, atteignant un sommet en 1987 pour retomber ensuite au niveau de 1985. Hormis ce pic, l'indice d'inégalité de Gini a fluctué entre 0.13 et 0.14. Depuis le début des années 90, l'inégalité a diminué pour toucher un point bas en 1996 et en 1999. Depuis cette année, l'inégalité est restée constante. ● Le recul de l'inégalité résulte de deux facteurs : les régions les plus avancées perdent du terrain ou les régions retardataires rattrapent leur retard. Sur vingt-sept ans (voir la note du graphique), le PIB par habitant de Lisbonne a diminué relativement : il n'était plus que 40% au-dessus de la moyenne nationale en 2007, contre 54% en 1980. Depuis une dizaine d'années, Lisbonne s'est maintenue en tête, son PIB par habitant croissant au même rythme (1.51%) que la moyenne nationale (1.49%). ● Le mouvement de rattrapage qu'a connu la région retardataire Centro sur vingt-sept ans (voir la note du graphique), ramenant de 24% en 1980 à 13% en 2007 le retard du PIB par habitant par rapport à la moyenne nationale, a contribué à la réduction de l'inégalité. De plus, le mouvement de rattrapage de la Região Autónoma da Madeira et de la Região Autónoma dos Açores, dont les taux de croissance du PIB par habitant sont les plus forts (4.1% et 3.0% respectivement), a lui aussi contribué à la diminution de l'inégalité.
Principaux enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ● Disparités régionales de compétitivité. ● Déclin des zones rurales à faible densité.
Objectifs de la politique régionale	<ul style="list-style-type: none"> ● Compétitivité, cohésion et ouverture de l'économie. ● Équité territoriale.
Cadre juridique/institutionnel de la politique régionale	<ul style="list-style-type: none"> ● Programme national d'aménagement du territoire (2007). ● Plans d'aménagement régionaux (PROT).
Cadre de la politique urbaine	<ul style="list-style-type: none"> ● POLIS XXI.
Cadre de la politique rurale ²	—
Principaux outils de la politique régionale	<ul style="list-style-type: none"> ● Nouveaux mécanismes incitatifs pour la R-D, l'innovation et les PME. ● Projets d'intérêt national (PIN). ● Conseil national de l'innovation et son Plan technologique. ● Initiative Pôle de compétitivité et de technologie. ● Nouvelle loi sur les finances locales (Fonds général des municipalités, Fonds des municipalités pour la cohésion et Fonds social des municipalités).
Coordination centralisée de l'action publique	<ul style="list-style-type: none"> ● Coordination du Ministère de l'économie, de l'innovation et du développement et du Ministère de l'environnement et de la planification de l'espace. ● Comités consultatifs stratégiques.
Gouvernance multi-niveaux entre les administrations centrale et infranationales	<ul style="list-style-type: none"> ● Plans d'aménagement régionaux (PROT).
Coordination régionale de l'action publique (transversale)	<ul style="list-style-type: none"> ● Commissions de coopération et de développement des régions (CCDR). ● Conseil de coordination intersectorielle. ● Comités consultatifs stratégiques.
Coordination régionale de l'action publique (géographique)	<ul style="list-style-type: none"> ● Associations de municipalités.
Évaluation et suivi	<ul style="list-style-type: none"> ● Observatoire du Cadre de référence stratégique national. ● Centres d'observation de la dynamique régionale au niveau régional.
Orientations futures de la politique régionale	—

1. Dans tous les États membres de l'UE, le Cadre de référence stratégique national prévu par la Politique de cohésion fait également partie du cadre juridique/institutionnel.

2. Dans tous les États membres de l'UE, le Plan stratégique national (et, dans les pays fédéraux et les pays fortement régionalisés, les Plans régionaux de développement rural [PDR]) est un document de base de la politique rurale prescrit par les Programmes de l'UE en faveur du développement rural. Chaque membre peut, au choix, soumettre un Plan stratégique national unique pour l'ensemble de son territoire ou subdiviser ce territoire en régions et soumettre un ensemble de PDR.

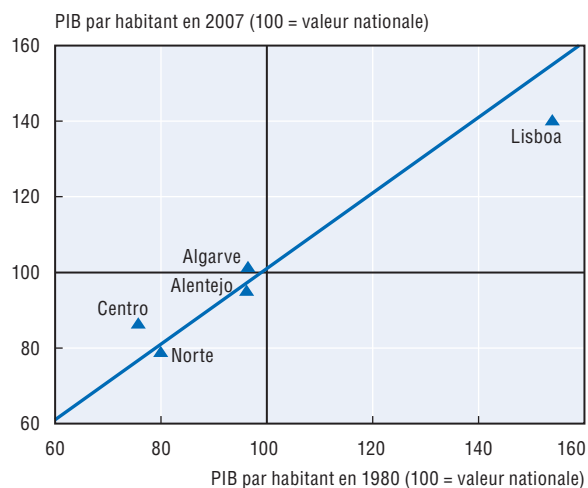
Indice de Gini des disparités régionales du PIB par habitant (TL2), 1980-2007

Portugal (TL2)

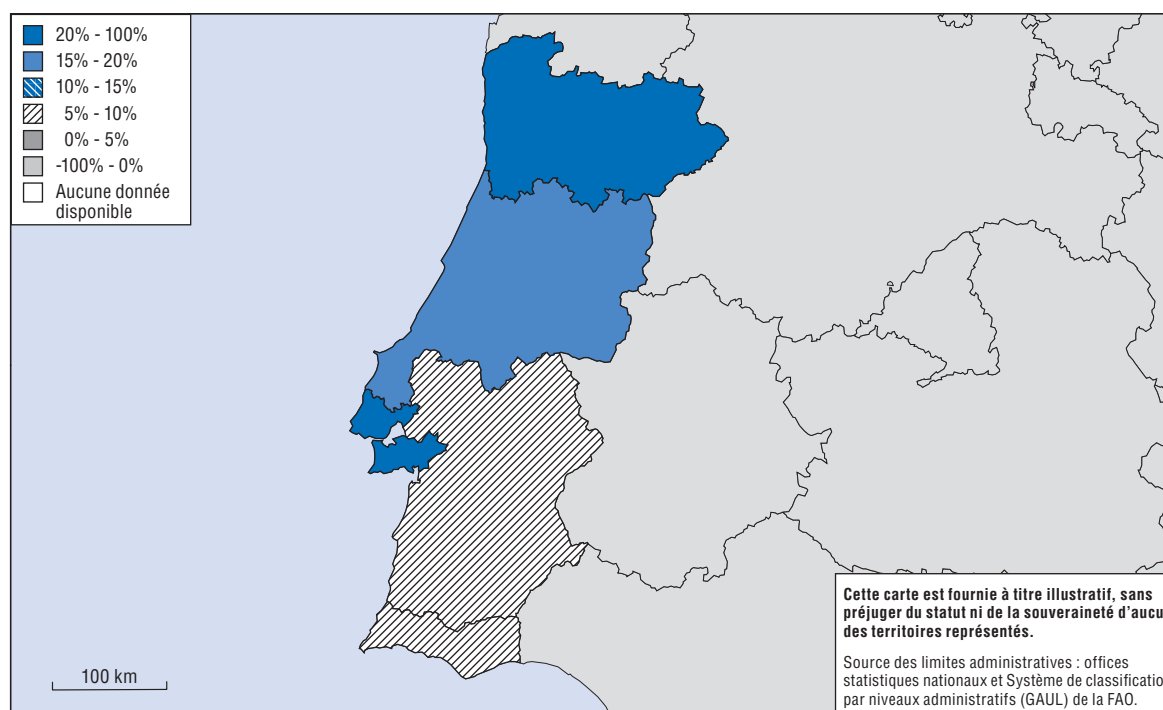


Évolution régionale du PIB par habitant, 1980 et 2007

Portugal (TL2)



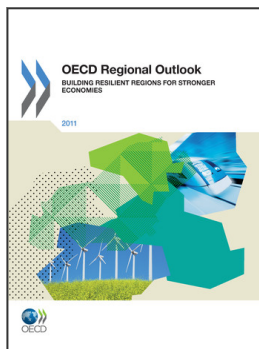
Contribution régionale (en %) à la croissance du PIB national, 1995-2007



Note : les données 1980-2007 manquent pour la Região Autónoma da Madeira et la Região Autónoma da Açores.

Source : calculs fondés sur Cambridge Econometrics et sur la Base de données régionales de l'OCDE (2009).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933009501>



Extrait de :

OECD Regional Outlook 2011

Building Resilient Regions for Stronger Economies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264120983-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « République slovaque », dans *OECD Regional Outlook 2011 : Building Resilient Regions for Stronger Economies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264121126-43-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.